

Efficacité énergétique

6.

Les Communautés d'Énergies Renouvelables (CER) commencent souvent par produire de l'énergie renouvelable. Pour aller plus loin, elles peuvent aussi soutenir la rénovation énergétique des bâtiments, qu'ils soient publics ou privés. Grâce à des modèles de tiers-investissement, une CER peut financer une partie des travaux (isolation, chauffage performant, panneaux solaires, etc.), permettant ainsi aux propriétaires de rénover leur bâtiment sans avancer la totalité des coûts. Cette approche aide à réduire la consommation d'énergie, à améliorer le confort des habitants et à accélérer la transition énergétique locale.

Cibles



Citoyens



Entreprises

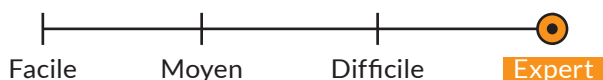


Collectivités

Objectifs

- Offrir une solution clé en main pour la rénovation énergétique des bâtiments.
- Accompagner les propriétaires à chaque étape : étude, conception, financement, suivi des travaux et gestion après rénovation.
- Faciliter la transition énergétique en rendant la rénovation plus accessible et efficace.

Mise en œuvre



Ressources disponibles

- [Fiche : ambassadeur « Rénovation énergétique copropriété »](#)
- [Fiche : « Rénovation tertiaire »](#)
- [Fiche : « Réseaux de chaleur »](#)

Retour d'expérience



DWATTS développe des solutions concrètes pour accélérer la transition énergétique à travers des logiques d'économie partagée. [En savoir plus sur leur modèle d'économie partagée](#)
Un exemple inspirant : la rénovation de l'Avant-Poste, financée et accompagnée par DWATTS. [Découvrir le projet de rénovation](#)

Étapes du processus

1. La CER analyse le bâtiment pour identifier les améliorations énergétiques possibles (isolation, chauffage, production d'énergie renouvelable, etc.).
2. La CER prend en charge la conception du projet, son financement et la réalisation des travaux sur l'enveloppe du bâtiment et/ou ses systèmes énergétiques.
3. La CER pilote le chantier pour assurer une rénovation efficace et optimisée.
4. La rénovation est remboursée par les économies d'énergie générées, sans coût initial pour le propriétaire.
5. Le propriétaire bénéficie d'un bâtiment rénové et plus performant, paie un loyer à la CER inférieur aux économies réalisées, et réduit durablement ses factures d'énergie.



Bonnes pratiques

- ☐ Étudier la rentabilité avant de lancer un projet en vérifiant si les économies d'énergie couvriront les coûts dans un délai raisonnable.
- ☐ Solliciter des subventions, des aides publiques ou du financement participatif pour alléger l'investissement.
- ☐ Mutualiser les achats, négocier avec les prestataires et optimiser les solutions techniques, pour optimiser les coûts.
- ☐ Associer la rénovation à des offres comme l'entretien du bâtiment ou l'optimisation énergétique.
- ☐ Privilégier les rénovations avec un retour sur investissement réaliste pour garantir la pérennité de la CER.